



Force Ouvrière
Voies Navigables de France

LA FORCE SYNDICALE

Avec FO, construisons notre avenir



Paris, le 21 septembre 2016

DECLARATION PREALABLE au CTU Plénier du 21 septembre 2016

Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs
Camarades,

Vous nous avez indiqué lors de la dernière réunion des délégués syndicaux que vous alliez rencontrer très prochainement la nouvelle Secrétaire Générale de nos Ministères pour évoquer avec elle les dossiers sensibles en matière de RH que sont le plan de requalification, les conditions d'application du PPCR à VNF, notamment pour les personnels d'exploitation, ainsi que le RIFSEEP.

Nous souhaitons connaître les réponses que vous avez pu obtenir à l'issue de cette entrevue, même si nous ne sommes pas dupes : ce n'est plus à La Défense, ni même à Roquelaure que se décide notre avenir mais rue de Varennes au siège de la Fonction Publique.

Nous avons appris il y a quelques jours que le plan de requalification de notre Ministère avait été taillé en pièces par le Budget et la Fonction Publique. Nous demandons que l'impact subi par les agents qui ne seraient pas promus au titre de 2017 soit analysé finement. Quoiqu'il en soit, vous aviez pris il y a quelques mois l'engagement de garantir à minima le maintien des rémunérations pour les agents qui seraient promus de C en B. A l'heure où les CAP se réunissent, qu'en est-il de cet engagement? Quelles dispositions allez-vous prendre pour que ces engagements soient tenus?

Sur l'application du PPCR pour les catégories C exploitation, nous rappelons notre revendication : Assurer la promotion de tous les Chefs d'équipe issus du concours au grade de CEEP et celle de tous les Chefs d'équipes principaux en catégorie B. Nous vous demandons à nouveau les dispositions que vous comptez prendre pour adapter l'organisation des centres d'exploitation au nouveau contexte issu du PPCR ?

Vous avez inscrit à l'ordre du jour un point d'information sur la réforme GBCP au sein de VNF. Nous vous avons alerté au printemps dernier, sur les conditions de mise en œuvre larvée de cette réforme dans certaines Directions Territoriales. Depuis lors, malgré nos alertes, la situation n'a cessé de se dégrader pour les agents, et les représentants du personnel sont toujours tenus dans l'ignorance sur les réorganisations à venir. Pire, alors que le diaporama évoque brièvement une soi-disant étude d'impact RH, aucune analyse digne de ce nom décrivant le travail des agents avant/après, le nombre d'agents concernés, les éventuels repositionnements géographiques, fonctionnels n'est présentée.

Aujourd'hui, les masques tombent : nous découvrons que depuis plusieurs mois, des

options majeures concernant l'organisation de la chaîne comptable ont été prises sans aucune concertation ni même information des représentants du personnel au plan national. **Cela traduit une conception bien particulière du dialogue social !**

Compte tenu de tout ce qui précède, nous demandons solennellement l'abandon de toutes les réorganisations en cours dans les Directions Territoriales, et l'engagement d'un véritable dialogue au sein de nos instances nationales (CTU, CHSCT C), avec un dossier présentant d'une part une étude d'impact RH digne de ce nom ainsi que les mesures prévues pour supprimer ces impacts, et d'autre part les conséquences organisationnelles des options proposées.

Enfin, concernant les effectifs au sein de nos ministères et plus particulièrement à VNF, nous constatons une forte dégradation de la situation de l'emploi qui passe par une baisse importante et continue des personnels et par le recours croissant à l'emploi précaire que nous condamnons depuis plusieurs années. De plus, **Force Ouvrière** s'interroge sur la future politique de recrutement au sein de notre établissement en prévision des nombreux départs en retraite. Faute de recrutement suffisant, l'établissement ne pourra fonctionner !

Les élus **Force Ouvrière**
au CTU de l'EPA-VNF.